

**Communiqué de presse**  
**27/03/2020**

Depuis le 16 mars dernier, dans le cadre de la lutte contre le Covid19, notre association a dû suspendre la majorité des activités destinées aux familles.

Les jours passant se pose la question, bien légitime, de la facturation liée à l'accueil des enfants dans les structures périscolaires ou de la petite enfance pour les périodes de fermeture.

Si la CAF a déjà pris position concernant la facturation des plus jeunes (0-3ans), notre association a souhaité se positionner pour l'accueil des plus grands (3-12 ans).

Soucieux de soutenir les familles durant cette période de crise, le Bureau de notre association, lors sa réunion du 26 mars a décidé de ne pas facturer cette période de fermeture exceptionnelle : ni frais de repas, ni frais de garde.

En effet, notre association estime que les familles sont déjà fortement impactées par cette crise sanitaire sans précédent et qu'elles ne doivent pas, en plus, supporter le coût d'une fermeture indépendante de leur volonté.

Notre mission est de pouvoir accompagner les familles tout au long de la vie, y compris durant les épreuves. Cet accompagnement se traduit aujourd'hui par l'absence de facturation durant cette période exceptionnelle et cela dès le 16 mars.

Notre association, forte de ses valeurs, veut se donner les moyens d'accompagner les familles et de les soutenir durant cette période de crise sanitaire. Ainsi, nos équipes sont à disposition des familles à travers plusieurs dispositifs :

- un numéro de téléphone pour soutenir les parents : 03.88.35.22.82
- un numéro de téléphone pour soutenir les bénévoles, les accompagner durant cette crise : 03.88.21.13.75
- un numéro de téléphone pour soutenir les familles, les couples en crise (service de médiation familiale) :03.88.23.57.75
- une adresse mail dédiée [covid19@agf67.fr](mailto:covid19@agf67.fr) pour assurer une réponse rapide à nos salariés, familles, partenaires
- une actualisation de notre site internet, de notre page facebook pour rester informé de l'évolution de la situation, mais aussi pour donner des idées pour occuper les jeunes et les moins jeunes durant cette période de confinement (bricolage, sortie nature, jeux, défi sportif...)

Au-delà de l'accompagnement des familles, notre association poursuit également ses actions de solidarité. Ainsi, l'AGF67 a fait don à des hôpitaux et des infirmières libérales de gants et gel hydroalcoolique.

Toujours dans cette démarche solidaire, notre association a également répondu présente pour organiser la garde des enfants du personnel soignant.

Enfin, nous souhaitons rappeler que durant cette période de doutes et de craintes, notre association poursuivra sa mission d'accompagner les familles et mobilisera toutes ses ressources pour soutenir les familles de notre territoire.

  
**Audrey SCHANDENE**  
Directrice Générale

Christian HEYD  
Président

